

Anne-Claire Louis

Avocate Counsel

Description

Anne-Claire Louis est avocate au Barreau de Lyon depuis 2004. Elle est spécialisée en urbanisme, préemption, expropriation, environnement et aménagement.

Elle a développé une capacité d'expertise reconnue sur tous les sujets liés à la maîtrise foncière et intervient sur toutes les questions liées au droit de l'urbanisme, règlementaire ou opérationnel.

Elle accompagne plusieurs collectivités pour la réalisation de projets d'aménagements, notamment dans l'élaboration des dossiers de DUP/Déclaration de projet.

Anne-Claire Louis assure au sein du Cabinet, la préparation et le suivi quotidien des procédures d'expropriation (élaboration des mémoires, réponses à questions ponctuelles, notifications, préparation des audiences...).

Elle intervient ainsi tant pour les phases administrative que judiciaire (assistance pour la mise en place des procédures et la fixation des indemnités d'expropriation et d'éviction des occupants).

Depuis 2012, Anne-Claire Louis anime régulièrement des formations relatives aux fondamentaux de la maîtrise foncière dans le cadre des formations Cursus EFE.

Experiences

- Avocate au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2007
- Avocate au sein du cabinet d'avocats ITHAQUE (jan. 2005 – avril. 2007)
- Auxiliaire de renfort au Service de la publicité foncière
- Chargée d'enseignement Université Jean Moulin Lyon III

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2004)
- Maîtrise de droit public – Université Jean-Moulin Lyon III

Langues

français